

Université Sorbonne Paris Nord  
UFR LLSHS

Licence de lettres  
2<sup>e</sup> année

# Livret de l'étudiant

Réunion de pré-rentrée :  
**jeudi 12/09 à 10h en B203**

Contacts

- Direction du département de littérature  
Mathilde Levêque et Anne Sinha (D. 108)  
Courriel : [mathilde.leveque@univ-paris13.fr](mailto:mathilde.leveque@univ-paris13.fr)  
[anne.sinha@univ-paris13.fr](mailto:anne.sinha@univ-paris13.fr)
- Direction du département de linguistique  
Sylvain Loiseau (D. 127)  
Courriel : [direction-linguistique.llshs@univ-paris13.fr](mailto:direction-linguistique.llshs@univ-paris13.fr)
- Direction d'études de 2<sup>e</sup> année  
David Galand : [david.galand@univ-paris13.fr](mailto:david.galand@univ-paris13.fr)
- Secrétaire pédagogique  
Kevin Joseph  
Bureau C202  
Courriel : [sec-lm.lshs@univ-paris13.fr](mailto:sec-lm.lshs@univ-paris13.fr)  
Téléphone : 01 49 40 30 40  
Fax : 01 49 40 37 06

---

Université Sorbonne Paris Nord - UFR LLSHS  
99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse  
Tél. +33 (0)1 49 40 30 00 - Fax +33 (0)1 49 40 37 06

---

---

## Table des matières

---

<b>Informations générales</b>	<b>5</b>
Présentation de la licence . . . . .	5
Équipe pédagogique . . . . .	5
Calendrier universitaire . . . . .	6
Débouchés professionnels . . . . .	8
Déroulement général de la licence . . . . .	8
Contrôle continu et contrôle terminal . . . . .	9
Les examens . . . . .	10
L'environnement numérique de travail (ENT) . . . . .	11
Communiquer avec ses enseignants . . . . .	12
Règlement des études . . . . .	12
Le plagiat . . . . .	13
L'espace langues . . . . .	13
Accès internet et ressources informatiques . . . . .	14
Bourses et financements . . . . .	14
<b>Structure de la licence 2</b>	<b>15</b>
Semestre 1 . . . . .	15
Semestre 2 . . . . .	16
<b>Description des enseignements</b>	<b>17</b>
Semestre 1 . . . . .	17
Semestre 2 . . . . .	27
<b>Glossaire</b>	<b>37</b>
<b>Propositions de lectures</b>	<b>39</b>
Littérature . . . . .	39
Linguistique . . . . .	41
<b>Description des dispositifs d'enseignement</b>	<b>43</b>
Devenir enseignant de français langue étrangère (FLE) . . . . .	43
Passer une certification en langue (CLES) . . . . .	43



---

## Informations générales

---

### Présentation de la licence

Bienvenue à l'université Sorbonne Paris Nord !

La licence de lettres est préparée à l'université Sorbonne Paris Nord au sein de l'UFR LLSHS (Lettres, langues, sciences de l'homme et des sociétés), la formation étant assurée conjointement par le département de linguistique et le département de littérature. La poursuite des études peut se faire après la licence en master (le diplôme intermédiaire de maîtrise n'est plus délivré), puis en doctorat.

L'université Sorbonne Paris Nord assure une préparation au CAPES de lettres. Elle offre également des enseignements préparant spécifiquement au professorat des écoles ainsi qu'à l'enseignement du français langue étrangère (option didactique du FLE).

La licence de lettres dispose d'une plateforme pédagogique où différentes informations et des supports de cours pour chaque enseignement sont accessibles. Pour y accéder, il faut absolument activer et utiliser l'adresse email (de type prenom.nom@edu.univ-paris13.fr) créée automatiquement au moment de l'inscription. C'est sur cette adresse que seront envoyées des informations essentielles au bon fonctionnement de l'année.

Des tuteurs sélectionnés parmi des étudiants de licence ou de master, et encadrés par un enseignant-chercheur coordinateur, sont là pour aider les étudiants qui en ressentent le besoin (soutien méthodologique, explication de points de cours, aide aux révisions mais aussi conseils pour les choix d'options). Les séances de tutorat ont lieu en salle D111 (consulter le planning).

Les étudiants de lettres peuvent enrichir leur formation en passant un semestre ou un an dans une université étrangère. Le service des relations internationales de l'université accompagne les démarches en direction des universités étrangères et propose de multiples destinations dans le cadre de programmes de coopération (Erasmus pour l'Europe, Micefa pour les États-Unis, Crepuq pour le Canada, entre autres possibilités). Il propose également une aide pour accomplir les formalités nécessaires à la mobilité et notamment l'obtention d'une bourse.

### Équipe pédagogique

Nom	Bureau	Département	Statut
Romarin Arnaud	D133	Littérature	Moniteur
Véronique Bonnet	D125	Littérature	MCF
Anne Coudreuse	D125	Littérature	MCF HDR
Ruoting Ding	D125	Littérature	ATER
David Galand	D119	Linguistique	PRAG
Paul-Henri Got	D119	Linguistique	ATER
Pauline Haas	D127	Linguistique	MCF
Fabrice Issac	couloir E	Linguistique	MCF HDR
Flavie Kerautret	D119	Littérature	MCF

---

Nom	Bureau	Département	Statut
Ammar Kulić	D133	Linguistique	Moniteur
Mathilde Lévêque	D108	Littérature	Professeur
Sylvain Loiseau	D129	Linguistique	MCF
Frédéric Moussion	D123	Littérature	PRCE
Léo Muelle		Linguistique	ATER
Iris Padiou	D131	Linguistique	Enseignante contractuelle
Denis Pernot	D115	Littérature	Professeur
Xavier-Laurent Salvador	couloir E	Linguistique	MCF HDR
Isabelle Simatos	D127	Linguistique	MCF
Anne Sinha	D108	Littérature	MCF
Valérie Stiénon	D125	Littérature	MCF
Juliette Vion-Dury	D113	Littérature	Professeur

---

### *Calendrier universitaire*

[voir page suivante]

Mentions de licence concernées\* : LEA / LLCER / LETTRES / GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT / HISTOIRE

		Calendrier « classique »
Réunion de rentrée	L1	Réunion UFR d'accueil : jeudi 12 septembre de 10h00 à 12h00
Début des CM et TD des semestres impairs	L2 & L3	Lundi 16 septembre
	L1	Lundi 23 septembre
Début enseignements complémentaires (BC) et transversaux (BT)		BC : Jeudi 26 septembre
		Lansad : Vendredi 27 septembre
	L2	QE : Vendredi 27 septembre
	L2	CN-PIX : Vendredi 27 septembre
<b>Vacances de Toussaint du dimanche 20 octobre 2024 au dimanche 27 octobre 2024</b>		
Date limite de fin des CM et TD des semestres impairs		Samedi 14 décembre 2024
Semaine de révisions, rattrapages et des cours		Du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre 2024
<b>Vacances d'hiver : du dimanche 22 décembre 2024 au dimanche 05 janvier 2025</b>		
Examens contrôle terminal des semestres impairs		<b>DU LUNDI 6 JANVIER AU VENDREDI 17 JANVIER</b>
Cerification PIX	L3	Jeudi 9 et vendredi 10 janvier
Début des CM et TD des semestres pairs		Lundi 20 janvier
Début enseignements complémentaires (BC)		Jeudi 23 janvier
Début enseignements transversaux mutualisés (BT)		Lansad : semaine du 20 janvier
	L1	QE : vendredi du 31 janvier
	L2	CN-PIX : vendredi 31 janvier
Date limite rendu notes des semestres impairs		Lundi 10 février
Jurys des semestres impairs		Semaine du 17 février
<b>Vacances d'hiver du dimanche 23 février au dimanche 02 mars 2025</b>		
<b>Vacances de printemps du dimanche 13 avril au dimanche 27 avril 2025</b>		
Date limite de fin des CM et TD des semestres pairs		Lundi 28 avril au samedi 03 mai
Semaine de révisions et rattrapages		Lundi 05 mai au samedi 10 mai
PPP (aucun examen pour les L2)	L2	Vendredi 16 mai
Examens contrôle terminal des semestres pairs		Lundi 12 mai au vendredi 23 mai
Date limite rendu notes des semestres pairs		Vendredi 30 mai
Jurys des semestres pairs et jurys d'année		Jeudi 05 juin et vendredi 06 juin
Epreuves de seconde chance semestres pairs et impairs, remise des notes le 1er juillet		Lundi 09 juin au vendredi 20 juin
Jurys d'année		Mardi 08 juillet, mercredi 09 juillet et jeudi 10 juillet
<b>Fin de l'année universitaire le vendredi 11 juillet 2025</b>		

La période d'EXAMENS concerne les seuls étudiants en EXAMEN TERMINAL

\* Ce calendrier ne concerne pas les L1, L2, L3 de Psychologie et les L2, L3 des Sciences de l'éducation

\* Ce calendrier ne concerne pas les étudiants de la LLCER Anglais en contrôle terminal (CT)

## *Débouchés professionnels*

La formation de licence proposée est une formation généraliste par ses enseignements fondamentaux et méthodologiques, et elle prépare également les étudiants au monde de l'emploi en proposant des enseignements professionnalisants (informatique, langue, préparation du projet professionnel) et un bloc complémentaire permettant la spécialisation ou la découverte d'autres disciplines. Elle offre de multiples possibilités de parcours et de débouchés (liste non exhaustive) :

- concours de l'enseignement primaire et secondaire ;
- concours de la fonction publique ;
- métiers de la gestion documentaire et des bibliothèques ;
- métiers de la rédaction, de la culture, de la communication et de l'information (journalisme, communication, *etc.*) ;
- enseignement du français langue étrangère (FLE) en France ou à l'étranger (pour les étudiants ayant suivi le bloc complémentaire Didactique du FLE en L2 et L3).

Pour toute question relative à l'orientation professionnelle, il ne faut pas hésiter à consulter le service VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant) : <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

## *Déroulement général de la licence*

Une licence se déroule sur trois années, soit six semestres.

Les cours (EC, pour « élément constitutif ») sont regroupés en unités d'enseignements (UE). Des compensations ont lieu entre cours d'une même UE.

Chaque cours correspond à un certain nombre de crédits ECTS qui sont définitivement « acquis » par l'étudiant une fois le cours validé. Une licence complète correspond à 180 crédits ECTS . Chaque semestre, il faut valider 30 crédits ECTS .

Les étudiants ayant obtenu 60 ECTS durant leur année accèdent de droit à l'année suivante s'ils sont en L1 ou L2 ou obtiennent leur diplôme de licence s'ils sont en L3.

### Blocs fondamentaux, blocs transversaux et blocs complémentaires

Chaque semestre, les UE sont par ailleurs répartis en trois ensembles :

- le bloc fondamental (BF), correspondant aux fondamentaux disciplinaires (20 ECTS au total) ;
- un bloc transversal (BT) associé aux lettres (6 ECTS au total) ;
- un bloc complémentaire (BC) choisi parmi l'offre de l'UFR et permettant une spécialisation ou une ouverture vers une autre discipline (4 ECTS au total).

Les départements de linguistique et de littérature proposent 3 BC :

- BC CALM (culture, art, lettres et médiations) ;
- BC SDL (sciences du langage) ;
- BC D-FLE (didactique du français langue étrangère).

Les autres départements de l'UFR proposent d'autres BC ouverts aux étudiants de lettres (voir la liste sur le site de l'UFR ).

Les étudiants doivent s'inscrire à un bloc complémentaire en début d'année. Il n'est possible de changer de bloc complémentaire qu'entre deux années et non entre deux semestres d'une même année.

#### Pendant le cursus de licence

- Pendant le cursus de licence (L1, L2 et L3), l'UFR LLSHS propose des enseignements axés sur les disciplines enseignées dans le primaire et le secondaire (collège, lycée) et faisant l'objet d'épreuves au concours d'enseignement, notamment des UE scientifiques spécifiquement adaptées aux étudiants de formation non scientifiques.
- Pendant tout le cursus de licence (L1, L2, L3), les étudiants peuvent préparer et passer une certification en langue (CLES).

### *Contrôle continu et contrôle terminal*

#### Qu'est-ce que le contrôle terminal (CT) ?

- Le contrôle terminal est une dispense d'assiduité : la présence au(x) cours est facultative. Néanmoins, l'étudiant-e peut venir en cours dès qu'il/elle le peut (en avertissant l'enseignant) ;
- l'étudiant-e est évalué-e lors d'un seul examen à la fin du semestre. En cas de note supérieure à 10, l'étudiant-e valide le cours. En cas de note inférieure à 10, l'étudiant-e est autorisé-e à se présenter à la seconde chance (voir ci-dessous) ;
- les étudiant-es en CT doivent lire la brochure, en particulier les bibliographies, et se former par eux-mêmes ;
- l'inscription en contrôle terminal n'est pas une inscription à un enseignement à distance et ne donne pas droit à une adaptation pédagogique des enseignements réalisés en présentiel. En particulier, les étudiants en CT peuvent solliciter un accès aux documents pédagogiques mis sur l'ENT s'ils peuvent leur être utiles, mais ces documents sont des compléments du cours donné en présentiel et non pas un cours à distance se suffisant à lui-même.

#### Conditions donnant droit à une dispense d'assiduité (CT)

La liste exhaustive des conditions ouvrant droit au CT est :

- étudiant-e salarié-e (fournir le contrat de travail) ;
- étudiant-e chargé-e de famille (fournir le livret de famille) ;
- étudiant-e handicapé-e (fournir une pièce justificative) ;
- étudiant-e sportif / sportive de haut niveau (fournir une pièce justificative).

Les étudiant-es qui ne sont dans aucune de ces quatre situations ne sont pas autorisés-e à s'inscrire en CT.

Ces autorisations ne concernent que les enseignements auxquels l'étudiant-e est réellement empêché-e d'assister.

Ainsi, une étudiant-e salarié-e travaillant le lundi et le mardi pourra passer les cours ayant lieu ces jours-là en CT, mais les cours ayant lieu les autres jours seront à valider en

CC.

Un·e étudiant·e qui a des horaires de travail variables d'une semaine à l'autre pourra s'inscrire en CT à l'ensemble des enseignements. En cas de doute, il est conseillé de s'inscrire en CT car en cas d'absence à l'un des devoirs de CC, l'étudiant·e devra directement se présenter à la session de rattrapage.

### Quand et comment s'inscrire en CC ou CT ?

Au début du semestre, les étudiant·es font leur inscription pédagogique au secrétariat de leur formation. Au cours de cette inscription pédagogique, ils doivent indiquer le mode de validation pour chacun des cours. Par défaut, le mode de validation d'un cours est le contrôle continu (CC). Certain·es étudiant·es (voir conditions ci-dessus) ont toutefois la possibilité de choisir d'être évalué·es en contrôle terminal (CT).

### Changements de situation

Un·e étudiant·e dont la situation change en cours de semestre – difficulté de santé, démarrage d'une activité professionnelle, naissance d'un enfant – peut changer de statut (CC / CT) en se rendant au secrétariat de la licence muni·e des justificatifs nécessaires.

Un·e étudiant·e qui n'est pas certain·e, du fait de sa situation, de pouvoir assister à l'ensemble des douze séances d'un cours a intérêt à s'inscrire à ce cours en CT – sous peine de passer directement au rattrapage si, inscrit·e en CC, il/elle manque l'une des évaluations.

## Les examens

### Session 1

Tous les étudiant·es (CC ou CT) reçoivent une première note dite de première session.

- Pour les cours suivi en CC, la validation a lieu lors du semestre, en contrôle continu intégral (CCI) :
  - la présence des étudiant·es au cours est obligatoire ;
  - la présence doit être active : prendre des notes, préparer les exercices et devoirs demandés par les enseignants ;
  - la présence doit être respectueuse : être ponctuel, pas de bavardage, téléphones portables éteints et rangés ;
  - en CCI, chaque cours fait l'objet de plusieurs évaluations qui ont lieu au cours du semestre. La moyenne de ces notes est calculée à la fin du semestre. En cas de moyenne supérieure à 10, l'étudiant valide le cours. En cas de moyenne inférieure à 10, l'étudiant peut être autorisé à passer l'examen de rattrapage ;
  - l'absence à l'un des devoirs de CCI sans justificatif d'absence conduit directement l'étudiant inscrit en CCI au rattrapage ;
  - si vous êtes en CCI, trois absences injustifiées (dites ABI) au cours du semestre (que l'étudiant ait été ou non présent lors des devoirs) annulent les éventuelles

notes déjà obtenues et l'étudiant va directement au rattrapage.

- Pour les cours suivis en CT, une session d'examen spécifique est organisée à la fin du semestre.

### La compensation au sein des unités d'enseignement (UE)

Les cours (EC) sont regroupés en unité d'enseignement (UE). Si on obtient la moyenne à une UE (même si la note obtenue pour certains cours de cette UE est inférieure à la moyenne), tous les cours sont validés et tous les crédits (ECTS) acquis.

### Session 2 : la « seconde chance » (anciennement « rattrapage »)

Que l'on soit en CT ou en CC, une session de seconde chance est proposée à la fin de l'année pour les cours des UE, du premier comme du second semestre, où la moyenne de la première session est inférieure à la moyenne. Cette session a lieu en juin et jusqu'au début de juillet.

- Si vous avez une note inférieure à la moyenne à une UE, vous avez droit à la seconde chance ;
- vous ne pouvez passer les examens de seconde chance que pour les cours (EC) pour lesquels vous n'avez pas obtenu 10/20 dans cette UE.

Ainsi :

- si un étudiant obtient 14 et 9 aux deux EC d'une UE et que sa moyenne est donc de 11,5, il n'est pas autorisé à repasser d'examen, même pour le cours où il a eu 9 ;
- par contre, si dans une UE il a eu 5 et 10, et qu'il n'a donc pas la moyenne, il peut repasser le cours où il a eu 5 mais il ne peut pas repasser le cours où il a eu 10.

Le rattrapage est une seconde chance, donc il ne peut pas vous pénaliser. Concrètement, c'est la meilleure note (entre session 1 et session 2) qui sera conservée.

### *L'environnement numérique de travail (ENT)*

L'environnement numérique de travail (ENT) est le meilleur moyen pour connaître votre emploi du temps, vos notes et être au courant de tous les événements de l'université. Votre ENT vous propose :

- une boîte mail avec adresse personnalisée en `prenom.nom@edu.univ-paris13.fr` vous est attribuée et toutes les communications de l'université vous y sont adressées. Il n'y aura pas d'envoi aux adresses électroniques personnelles ;
- l'accès à votre emploi du temps et à vos notes ;
- un espace de stockage ;
- les actualités de l'université (événements sportifs, culturels, conférences, forums, etc.) ;
- des informations sur votre UFR /composante de rattachement ;
- l'accès à des logiciels et bien d'autres services à découvrir en septembre.

Pour accéder à l'ENT : <https://ent.univ-paris13.fr>

---

## Communiquer avec ses enseignants

En cas de question ayant trait à une situation personnelle, votre interlocuteur est le directeur d'étude de votre année.

En cas de question ayant trait au déroulement du cours (examen, demande d'accès à des documents, excuse pour une absence, ...), l'ENT permet aux étudiants d'entrer en contact avec les enseignants par des messages personnels. Les étudiants ne sont pas autorisés à écrire directement aux enseignants en utilisant les adresses mails professionnelles de ceux-ci pour des questions ayant trait au contenu du cours. Cette plateforme permet également aux enseignants de diffuser des documents, des messages aux étudiants. La plateforme permet en particulier d'envoyer des messages à tous les étudiants d'une promotion. Dans ce cas, les messages sont envoyés à l'adresse institutionnelle des étudiants (celle qui finit en « edu.univ-paris13.fr » et qui est créée automatiquement lors de l'inscription). Il est indispensable d'activer son adresse email institutionnelle universitaire en « edu.univ-paris13.fr » dès la rentrée, de la consulter et de consulter régulièrement l'ENT.

## Règlement des études

Le règlement des études et des examens de l'UFR LLSHS devra obligatoirement être retiré au secrétariat du département avant le 31 octobre 2024.

Extraits du règlement des études de l'UFR LLSHS concernant les examens (Approuvé par le conseil d'UFR et le CEVU le 14/09/2015) :

*Pour le contrôle d'identité, seule la carte d'étudiant sera acceptée. Elle peut être contrôlée à tout moment.*

*Les étudiants devront déposer leur sac à l'entrée de la salle. Ne sont conservés sur la table que la carte d'étudiant, le matériel pour écrire et les feuilles d'examen (copies et brouillons). Tout document ou matériel non expressément autorisé est formellement interdit. Le non respect de cette disposition constitue une fraude. Les documents ne seront autorisés que sur avis explicite de l'enseignant responsable de l'examen et si cela est mentionné sur le sujet.*

*L'émargement est obligatoire lors de chaque examen.*

*Aucun étudiant ne doit s'absenter de la salle durant l'épreuve, sauf autorisation exceptionnelle.*

*Il est strictement interdit aux étudiants de parler ou de communiquer avec leurs voisins, quel qu'en soit le motif.*

*L'usage des téléphones portables, baladeurs, objets électroniques et autres moyens de communication ou d'information est formellement interdit durant l'épreuve. Ce matériel doit être en position éteinte et hors de portée du candidat.*

*En ce qui concerne les copies anonymées, il ne sera donné qu'une seule copie par étudiant à chaque épreuve. Les feuilles intercalaires seront remises en cas de besoin sur demande à raison d'une feuille à la fois.*

*Au-delà d'une demi-heure de retard les étudiants ne seront pas autorisés à composer.*

*Les candidats ne seront pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin du tiers temps de l'épreuve et au minimum dans un délai d'une heure après le début de l'épreuve.*

*Tout manquement aux consignes de même que tout outrage au personnel de surveillance peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.*

Il est rappelé que toute fraude lors d'un examen peut être sanctionnée par la section disciplinaire de l'université et entraîner une exclusion partielle ou totale de l'université.

## *Le plagiat*

### Qu'entend-on par « plagiat » ?

Le *plagiat* consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte, fragment de texte, fragment de phrase). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Le plagiat est un délit pénal, qui peut conduire à des sanctions au sein de l'université ou devant un tribunal et à l'annulation rétrospective d'un diplôme.

Le plagiat est particulièrement dangereux dans le contexte de recherches sur internet. Tout comme les citations d'ouvrages imprimés, les citations de sources électroniques doivent être identifiées par des guillemets et explicitement référencées. Le fait qu'il n'y ait pas d'auteur identifiable d'un passage sur internet n'implique pas qu'on puisse recopier ce passage sans commettre un plagiat. Un texte rédigé par une IA est également un plagiat.

Le plagiat doit être rigoureusement distingué d'un manque d'originalité ou d'un manque de recul critique. Ainsi, coller bout à bout des passages littéralement recopiés, avec des guillemets, ce n'est pas satisfaire à l'exigence d'écriture personnelle et de critique des sources utilisées (qui les écrit, dans quelle perspective? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles?), mais ce n'est pas commettre un plagiat.

### Quelles sanctions sont encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. L'étudiant·e plagiaire s'expose :

- à être sanctionné·e pour l'exercice (défaillance);
- à être déféré·e devant la commission disciplinaire qui statue sur les sanctions à appliquer;
- à perdre un diplôme, même déjà délivré.

## *L'espace langues*

Situé sur le campus de Villetaneuse (G218 et G219) et ouvert à tous, l'espace langues constitue un espace d'apprentissage, d'échange et de valorisation des langues. Il propose :

- 
- des cours d’initiation aux langues étrangères (allemand, anglais, espagnol, chinois, italien et russe, à différents niveaux <https://www.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/différents-niveaux.jpg>)
  - des remises à niveau en français, notamment pour des étudiants étrangers
  - des cours de préparation aux certifications en langues (CLES, DELF/DALF, etc.)

Pour plus de renseignements :

- Secrétariat de l’espace langues :
- Bureau G218 - Entrée Lettres-Communication ou IUT, 1<sup>er</sup> étage couloir G
- Courrier : [adm-sel@univ-paris13.fr](mailto:adm-sel@univ-paris13.fr)
- Tel. : 01 49 40 31 62.
- En ligne : <https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>

### *Accès internet et ressources informatiques*

Les étudiants ont accès à internet en de nombreux endroits de l’université, notamment à l’espace langues (voir ci-dessus), à la bibliothèque, au service VOIE (Valorisation, orientation et insertion professionnelle de l’étudiant) et au restaurant universitaire. En outre, des ordinateurs sont à la disposition des étudiants pour réaliser leurs travaux. Renseignements en salle G207.

### *Bourses et financements*

Il y a plusieurs sources de financement accessibles aux étudiants afin de mener leurs études dans les meilleures conditions possibles. Le site <http://www.european-funding-guide.eu/fr> peut vous aider à déterminer quelle bourse ou subvention correspond le mieux à votre situation et vous guidera dans les démarches à accomplir pour l’obtenir.

Ce projet est soutenu par la Commission européenne. Pour en savoir davantage, consulter le site <http://www.european-funding-guide.eu/fr/content/about-us>

---

## Structure de la licence 2

---

### Semestre 1

Bloc fondamental (BF)	20 ECTS
<b>UE1 : Culture littéraire et artistique</b> 6 ECTS	
— Cours <i>Histoire littéraire 2 : grands mouvements du 17<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle</i> (3)	
— Cours <i>Littérature de jeunesse 1</i> (3)	
<b>UE2 : Sciences du langage</b> 6 ECTS	
— Cours <i>Stylistique</i> (3)	
— Cours <i>Énonciation et pragmatique</i> (3)	
<b>UE3 : Études de textes</b> 4 ECTS	
— Cours <i>Analyse du récit 3 : le roman</i> (2)	
— Cours <i>Études théâtrales 2</i> (2)	
<b>UE4 : Langue française</b> 4 ECTS	
— Cours <i>Grammaire pour enseigner</i> (2)	
— Cours <i>Syntaxe 1</i> (2)	

Bloc complémentaire	4 ECTS
<b>UE BC</b>	
À choisir parmi l'offre de l'UFR. Voir ci-dessus la présentation générale de la licence	

Bloc transversal (BT)	6 ECTS
<b>UE5 : Langue vivante</b> 4 ECTS	
— Cours <i>LVI</i> (2)	
— Cours <i>Latin 1</i> (2)	
<b>UE6 : Méthodologie universitaire</b> 2 ECTS	
— Cours <i>Renforcement en langue française : qualité d'expression</i> ou <i>Renforcement en langue française : projet d'écriture tutorée</i> (1)	
— Cours <i>PIX en présentiel</i> (1)	

## Semestre 2

Bloc fondamental (BF)	20 ECTS
UE1 : Culture littéraire et artistique <span style="float: right;">6 ECTS</span> — Cours <i>Histoire littéraire 3 : grands mouvements du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> s.</i> (3) — Cours <i>Littérature et arts 2</i> (3)	
UE2 : Sciences du langage <span style="float: right;">5 ECTS</span> — Cours <i>Orthographe grammaticale</i> (3) — Cours <i>Histoire de la langue : période moderne</i> (2)	
UE3 : Études de textes <span style="float: right;">4 ECTS</span> — Cours <i>Textes poétiques 2</i> (2) — Cours <i>Études théâtrales 3</i> (2)	
UE4 : Discours et compétences numérique <span style="float: right;">5 ECTS</span> — Cours <i>Analyse du discours 1</i> (3) — Cours <i>Rédactionnel Web 1</i> (2)	
Bloc complémentaire	4 ECTS
UE BC Suite du bloc complémentaire choisi au S1	
Bloc transversal (BT)	6 ECTS
UE5 : Langue vivante <span style="float: right;">4 ECTS</span> — Cours <i>LV1</i> (2) — Cours <i>Latin 2</i> (2)	
UE6 : Méthodologie disciplinaire <span style="float: right;">1 ECTS</span> — Cours <i>Techniques de la dissertation</i> (1)	
UE7 : Méthodologie numérique <span style="float: right;">1 ECTS</span> — Cours <i>PIX 2 en présentiel</i> (1)	

---

## Description des enseignements

---

Les enseignements sont présentés par semestre et par ordre alphabétique. Les enseignements relevant des blocs complémentaires (BC) et les cours du bloc transversal (BT) gérés par l'UFR (langues vivantes, PIX, Qualité de l'expression et PPP) ne sont pas décrits ici. Pour ces cours, voir les brochures dédiées (disponibles en ligne).

### Sommaire

---

<b>Semestre 1</b> . . . . .	<b>17</b>
Analyse du récit 3 (L2 S3 UE3) . . . . .	17
Analyse de texte (stylistique) (L2 S3 UE2) . . . . .	18
Renforcement en langue française : projet d'écriture tutorée (L2 S3 UE6) . . . . .	19
Renforcement en langue française : qualité d'expression (L2 S3 UE6) . . . . .	20
Énonciation et pragmatique (L2 S3 UE2) . . . . .	20
Études théâtrales 2 (L2 S3 UE3) . . . . .	21
Grammaire pour enseigner (L2 S3 UE4) . . . . .	23
Histoire littéraire 2 : 17e-18e siècles (L2 S3 UE1) . . . . .	23
Latin 1 (L2 S3 UE5) . . . . .	24
Littérature de jeunesse 1 (L2 S3 UE1) . . . . .	25
Syntaxe 1 (L2 S3 UE4) . . . . .	26
<b>Semestre 2</b> . . . . .	<b>27</b>
Analyse du discours 1 (L2 S4 UE4) . . . . .	27
Études théâtrales 3 (L2 S4 UE2) . . . . .	28
Histoire de la langue : période moderne (L2 S4 UE2) . . . . .	28
Histoire littéraire 3 : 19e-21e (L2 S4 UE1) . . . . .	29
Latin 2 (L2 S4 UE5) . . . . .	30
Littérature et arts 2 (L2 S4 UE1) . . . . .	31
Rédactionnel web 1 (L2 S4 UE4) . . . . .	32
Orthographe grammaticale (L2 S4 UE2) . . . . .	32
Techniques de la dissertation (L2 S4 UE6) . . . . .	33
Textes poétiques 2 (L2 S4 UE3) . . . . .	34

---

### Semestre 1

#### Analyse du récit 3 (L2 S3 UE3)

<b>Crédits</b>	2 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Juliette Vion-Dury

## Objectif

Maîtriser les techniques de lecture et les notions théoriques permettant l'analyse d'un récit.

## Contenu

À partir de la lecture des *Faux-Monnayeurs* d'André Gide, il s'agira d'acquérir les méthodes et les techniques utiles à l'analyse d'un récit. Les séances porteront sur l'analyse de différents aspects de la poétique du roman et s'accompagneront de la présentation de notions théoriques importantes.

## Bibliographie

— André Gide, *Les Faux-Monnayeurs*, Paris, Gallimard, « Folio », 1925

## Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : exposé ou note de lecture et devoir surveillé.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Analyse de texte (stylistique) (L2 S3 UE2)

<b>Crédits</b>	3 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	David Galand

## Objectif

Le but du cours est de fournir aux étudiants les bases nécessaires pour mener une étude stylistique d'un texte de prose (récit, roman, théâtre).

## Contenu

On abordera les principales notions stylistiques utiles pour l'étude de la prose : énonciation, actualisation, caractérisation, etc. Le travail sur des textes d'époques et d'auteurs ou d'autrices divers, ainsi que sur les pastiches que le style a inspiré, permettra de s'entraîner à identifier et analyser les particularités d'un style et de permettre aux étudiants d'acquérir une méthode rigoureuse d'observation des textes. Une brochure sera distribuée en cours avec un ensemble de textes de la Renaissance à aujourd'hui.

## Bibliographie

- Claire Stolz, *Initiation à la stylistique*, Paris : Ellipses, 2006, (Thèmes et études).
- C. Fromilhague, A. Sancier-Chateau, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris : Dunod, 1996, (Lettres supérieures). Nombreuses rééditions.

Il est fortement recommandé aux étudiants d'avoir à disposition chez eux un répertoire de figures de style, par exemple (au choix) :

- H. Suhamy, *Les Figures de style*, Paris : PUF, 1981, (Que sais-je?). Nombreuses rééditions.
- G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Librairie Générale Française, 1992. Nombreuses rééditions.
- B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris : UGE, 1984, (10/18). Nombreuses rééditions.

## Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : questionnaires et devoirs écrits surveillés en classe.
- Contrôle terminal (CT) : devoir surveillé. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, Cci comme CT) : devoir surveillé.

### Renforcement en langue française : projet d'écriture tutorée (L2 S3 UE6)

<b>Crédits</b>	1 ECTS
<b>Volume</b>	10 h
<b>Enseignant</b>	David Galand

Activité en autonomie, pas de cours en présentiel.

## Objectif

Ce travail est exclusivement réservé aux étudiantes et étudiants qui n'auront pas été désigné(e)s par leur responsable d'année comme devant participer au cours de « Qualité d'expression ». En effet, ce travail vise, comme le cours de « Qualité d'expression » (qui ne peut accueillir suffisamment d'étudiants), le renforcement de la langue française écrite. Il s'agira en l'occurrence d'acquérir de l'aisance dans la rédaction de textes d'une certaine ampleur.

## Contenus

On travaillera, en lien avec le cours « Analyse de texte : stylistique », sur l'écriture du pastiche. Le travail se fera en autonomie, à partir des consignes données pendant le cours de stylistique.

### Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : un devoir à la maison, à rendre en fin de semestre.
- Contrôle terminal (CT) : un devoir surveillé. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, Cci comme CT) : devoir surveillé.

### Renforcement en langue française : qualité d'expression (L2 S3 UE6)

<b>Crédits</b>	1 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	David Galand

### Objectif

Ce cours est exclusivement réservé aux étudiantes et étudiants qui auront été désigné(e)s par leur responsable d'année comme devant participer au cours de « Qualité d'expression », au moment de la rentrée universitaire. Ce cours vise le renforcement de la langue française écrite. Il s'agira de remédier aux difficultés liées au vocabulaire, à la syntaxe et à l'orthographe courante.

### Contenus

On travaillera, à l'aide d'une brochure donnée en cours, sur des exercices variés ciblant des difficultés potentielles de la langue française.

### Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : devoirs surveillés.
- Aucun contrôle terminal en « Qualité d'expression ».
- Session 2 (seconde chance pour les étudiants inscrits au cours par leur responsable d'année) : devoir surveillé.

### Énonciation et pragmatique (L2 S3 UE2)

<b>Crédits</b>	3 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Iris Padiou

### Objectif

Savoir identifier et analyser les marques de l'énonciation dans le discours. Comprendre la dimension agissante du langage et savoir distinguer différents actes de langage.

## Contenus

Ce cours est une introduction à la problématique de l'énonciation. À travers la lecture de textes scientifiques et l'étude de données attestées, écrites et orales, les points suivants seront traités : situation d'énonciation, déictique, plan embrayé. La dimension pragmatique de l'énonciation sera ensuite abordée, par les notions de performativité et d'acte de langage. Nous aborderons, sous cet angle, les rituels de salutation et l'acte d'insulte.

## Bibliographie

- Austin, J. L. (1991). *Quand dire, c'est faire*. Éditions du Seuil.
- Benveniste. (1976). *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1. Gallimard.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*. Nathan.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours : une introduction*. Armand Colin.

## Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

## Études théâtrales 2 (L2 S3 UE3)

<b>Crédits</b>	2 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Ruoting Ding

## Objectif

Réfléchir sur le genre comique. Connaître les règles du théâtre classique. Acquérir la capacité de construire et d'analyser des notions complexes.

## Contenu

Comment la comédie peut-elle se passer du risible? Le cours étudie essentiellement La Place Royale de Corneille, interrogeant la réflexion du dramaturge sur le genre comique, sur les règles classiques, sur l'amour, l'amitié et la liberté. Il invite également

---

à comparer l'œuvre de Corneille avec les autres écrits comiques du XVII<sup>e</sup> siècle, et à analyser quelques mises scènes contemporaines.

### **Bibliographie**

- Pierre Corneille, *La Place Royale ou l'Amoureux extravagant*, éd. Marc Escola, Paris, GF-Flammarion, 2024.
- Gabriel Conesa, *La Comédie de l'âge classique (1630-1715)*, Seuil, 1995.
- Pierre Pasquier et Anne Surgers (dir.), *La Représentation théâtrale en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, « Lettres Sup. », 2011.

### **Mode d'évaluation**

- Contrôle continu intégral (Cci) : exposé en cours ou devoir à domicile, épreuve écrite
- Contrôle terminal (CT) : un écrit sur table en 2h durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, Cci comme CT) : un écrit sur table en 2h durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

## Grammaire pour enseigner (L2 S3 UE4)

<b>Crédits</b>	2 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Iris Padiou

### Objectif

Le but du cours est de fournir aux étudiants les bases nécessaires pour affronter les concours de l'enseignement du premier et du second degré : phonétique, morphologie, syntaxe, lexique.

### Contenu

Pour comprendre la grammaire du français que l'on doit enseigner, il est nécessaire d'acquérir des notions fondamentales de linguistique descriptive et d'être en mesure non seulement de les exploiter, mais également d'en expliquer le sens et la motivation. Le présent cours a donc pour but de parcourir un ensemble de faits linguistiques (le verbe et la proposition ; le nom et le groupe nominal [épithètes, propositions relatives, compléments prépositionnels] ; le pronom ; les mots invariables ; la forme de phrase ; l'énonciation...) et de proposer des modèles d'analyse et de plans dans la perspective des épreuves de grammaire des concours.

### Bibliographie

- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, coll. « Quadrige », 1995.
- BONNARD H., *Grammaire française à l'usage de tous*, Paris, Magnard, 1997.
- NEVEU F., *Lexique des notions linguistiques*, Colin, 2017.

### Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

## Histoire littéraire 2 : 17e-18e siècles (L2 S3 UE1)

<b>Crédits</b>	3 ECTS
----------------	--------

---

<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Anne Coudreuse

---

### Objectif

Maîtrise des grands mouvements littéraires et culturels des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

### Contenu

Étude des différents mouvements littéraires et culturels du baroque au préroman-tisme

### Bibliographie

- Xavier Darcos, *Histoire de la littérature française*, Hachette, 2012.
- Henri Mitterand, *Littérature. Textes et documents*. XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, Nathan [disponible à la BU].
- Jean-Yves Tadié dir., *La littérature française : dynamique et histoire*, Folio-Essais, 2007.
- Michel Prigent dir., *Histoire de la France littéraire*, t. II, Classicismes, PUF, Quadrige, 2006.
- Michel Delon, Pierre Malandain, *Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle*, PUF, Premier cycle, 1996.
- Béatrice Didier, *Histoire de la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2003

### Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : 2 examens écrits en 1h30 en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : examen écrit en 1h30 durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : examen écrit en 1h30 durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

### Latin 1 (L2 S3 UE5)

---

<b>Crédits</b>	2 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Anne Sinha

---

### Objectif

Découverte de la langue latine, initiation à la version, découverte des textes classiques et de la civilisation romaine.

## Contenu

Apprentissage des structures de la langue latine, exercices de traduction, présentation d'éléments variés de civilisation (textes littéraires, mythologie, histoire).

## Bibliographie

distribuée en cours ou disponible sur l'ENT.

## Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : deux devoirs sur table (questions de langue et version).
- **Contrôle terminal (CT) : devoir sur table (questions de langue et version)** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir sur table (questions de langue et version) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

## Littérature de jeunesse 1 (L2 S3 UE1)

<b>Crédits</b>	3 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Mathilde Lévêque

## Objectif

Découvrir la littérature de jeunesse. Maîtriser les enjeux et comprendre les problématiques spécifiques aux romans pour la jeunesse contemporains. Acquérir des repères généraux sur l'histoire éditoriale du roman pour la jeunesse.

## Contenu

À partir d'une étude de l'histoire éditoriale de la littérature pour la jeunesse, ce cours propose de lire ou relire quelques grands classiques destinés au jeune public. Seront abordées et questionnées les notions de classiques pour la jeunesse, de canon littéraire mais aussi de traduction, de transfert et de transmission, pour mieux comprendre comment a pu se constituer un patrimoine littéraire international à destination de la jeunesse, dont les contours demeurent en constante évolution.

## Bibliographie

- Isabelle Nières-Chevrel, *Introduction à la littérature pour la jeunesse*, Paris, Didier Jeunesse, 2009.

## Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : Fiches de lecture à rendre au cours du semestre + contrôle de connaissances (questions de cours) en devoir sur table en fin de semestre
- **Contrôle terminal (CT)** : essai argumenté durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : essai argumenté durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

## Syntaxe 1 (L2 S3 UE4)

<b>Crédits</b>	2 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Isabelle Simatos

## Objectif

Approfondir l'étude des catégories grammaticales, des syntagmes et des fonctions tout en articulant ces niveaux d'analyse.

## Contenus

Les niveaux de l'analyse syntaxique  
L'articulation entre ces niveaux  
Modes de représentation de la structure syntaxique  
Certaines ambiguïtés syntaxiques  
Le GN (déterminant et types d'expansions)

On insiste particulièrement sur les problèmes de méthodologie en examinant les différents types de critères visant à construire une analyse grammaticale argumentée.

## Bibliographie

- RIEGEL, PELLAT, RIOUL, 2014, *Grammaire méthodique du français*, PUF.

## Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**

- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

## Semestre 2

### Analyse du discours 1 (L2 S4 UE4)

<b>Crédits</b>	3 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Iris Padiou

### Objectif

Connaitre les fondamentaux de l'analyse du discours. Savoir constituer un corpus et réaliser une analyse en mobilisant des notions propres à l'analyse du discours.

### Contenu

Ce cours donnera un aperçu de l'analyse du discours (AD) en tant que discipline, en présentant certains de ses principes théoriques et méthodologiques. L'objectif du cours est de connaître plusieurs notions clés de l'AD (énoncé, interdiscours, ethos, genre de discours). En cours, les notions seront introduites à travers la présentation des travaux de plusieurs auteurs et appliquées à l'étude de petits corpus de textes construits par les étudiant-es.

### Bibliographie

- Amossy, Ruth et Maingueneau, Dominique (dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003.
- Charaudeau, Patrick, & Maingueneau, Dominique (éd.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nouvelle édition Armand Colin, 2007.
- Mazière, Francine, *L'analyse du discours : histoire et pratiques*, collection « Que sais-je ? », Paris, Presses universitaires de France, 2005.

### Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci) :** devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**

- 
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

### Études théâtrales 3 (L2 S4 UE2)

<b>Crédits</b>	2 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Ruoting Ding

#### Objectif

Réfléchir sur le genre tragique. Acquérir la capacité de construire et d'analyser des notions complexes.

#### Contenu

Ce dernier volet des études théâtrales porte sur le genre tragique. À travers l'analyse comparative de deux ou trois tragédies qui traitent un sujet proche, il étudie plusieurs questions essentielles de la poétique tragique, telles que la notion du tragique, la qualité du héros, le rôle des passions, l'utilité de la tragédie, etc.

#### Bibliographie

Lectures au programme : les différents textes étudiés seront distribués en classe.

- Christian Biet, *La Tragédie*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 2010.
- Georges Forestier, *La Tragédie française. Passions tragiques et règles classiques*, Paris, Armand Colin, « U », 2010.
- Jacques Scherer, *La Dramaturgie classique en France* [1950], Paris, Nizet, 2001.

#### Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (CCI) : exposé en cours ou devoir à domicile, épreuve écrite
- Contrôle terminal (CT) : un écrit sur table en 2h durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : un écrit sur table en 2h durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

### Histoire de la langue : période moderne (L2 S4 UE2)

<b>Crédits</b>	2 ECTS
----------------	--------

<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Xavier-Laurent Salvador

### Objectif

Étude de la langue française de la Renaissance.

### Contenus

Le cours d'introduction à la langue du XVI<sup>e</sup> siècle a pour but d'initier les étudiants à la littérature et à la langue du XVI<sup>e</sup> siècle sous l'angle particulier de l'histoire de la langue et de la grammaire. Différents textes sont étudiés durant l'année dans des éditions originales que l'étudiant apprend à déchiffrer.

Cette épreuve s'adresse tout particulièrement aux étudiants qui souhaiteraient se présenter un jour au concours de recrutement du secondaire en les initiant aux méthodes de l'épreuve de grammaire pour la partie Renaissance.

### Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

### Histoire littéraire 3 : 19e-21e (L2 S4 UE1)

<b>Crédits</b>	3 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	David Galand

### Objectif

Le cours vise à apprendre à se repérer dans l'histoire littéraire du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle.

### Contenu

Le cours s'attachera à présenter les évolutions de la littérature et du champ littéraire depuis l'après-Révolution française jusqu'à aujourd'hui, selon une approche à la fois esthétique, historique et sociologique. La lecture d'extraits d'œuvres et de textes théoriques

---

permettra de parcourir cette histoire, ses principaux moments, les auteurs et autrices qui l'ont faite et les grands mouvements qui l'ont jalonnée.

### Bibliographie

- Tadié Jean-Yves (dir.), *La Littérature française : dynamique et histoire II*, Gallimard, 2007.
- Berthier Patrick, Jarrety Michel (dir.), *Histoire de la France littéraire : Tome 3, Modernités XIXe et XXe siècles*, PUF, Quadrige, 2006.

### Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : exposé ou note de lecture et devoir surveillé.
- Contrôle terminal (CT) : examen écrit (analyse de documents). Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, Cci comme CT) : examen écrit (questionnaire et analyse de documents).

### Latin 2 (L2 S4 UE5)

<b>Crédits</b>	2 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Anne Sinha

### Objectif

Découverte de la langue latine, initiation à la version, découverte des textes classiques et de la civilisation romaine.

### Contenu

Poursuite des apprentissages du cours de « Latin 1 »

### Bibliographie

Distribuée en cours ou disponible sur l'ENT.

### Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : deux devoirs sur table (questions de cours et version).
- **Contrôle terminal (CT)** : **Un devoir sur table (questions de grammaire et version)** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**

- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** Un devoir sur table (questions de grammaire et version) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

## Littérature et arts 2 (L2 S4 UE1)

<b>Crédits</b>	3 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Flavie Kerautret et Ruoting Ding

### Objectif

- Nommer et identifier les grands courants artistiques entre le 18e et le 20e siècle.
- Interpréter et analyser une œuvre d'art en la resituant dans l'histoire de l'art.
- Comparer des œuvres artistiques variées (littérature, arts visuels, arts scéniques) en tenant compte de leurs différents supports.

### Contenu

Ce cours s'articulera en deux temps. Les six premières séances complèteront le cours « Littérature et arts 1 » suivi en L1 et seront consacrées à la présentation chronologique de l'histoire des arts entre le 18e siècle et le 20e siècle. Les six dernières séances inviteront les étudiantes et étudiants à travailler sur l'articulation entre texte et image en menant une réflexion sur les rapports entre littérature, arts et pouvoir au 17e siècle. Deux événements seront appréhendés comme des études de cas : l'inauguration de la statue équestre d'Henri IV en 1614 sur le Pont-Neuf à Paris, et les réjouissances de 1661 organisées au château de Vaux-le-Vicomte qui sont notamment l'occasion de la création de la comédie-ballet *Les Fâcheux* par Molière.

### Bibliographie

Lectures obligatoires :

- Molière, *Les Fâcheux* (1661) : édition Jean Serroy, « Folio théâtre », 2005 ou édition en ligne sur [theatre-classique.fr](https://www.theatre-classique.fr) : [https://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/MOLIERE\\_FACHE](https://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/MOLIERE_FACHE)
- Lecture d'extraits de textes en accord avec le programme.

### Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : deux examens sur table (1h30)
- Contrôle terminal (CT) : un examen écrit (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : un examen écrit (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

---

**Rédactionnel web 1 (L2 S4 UE4)**

<b>Crédits</b>	2 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Léo Muelle

**Objectif**

Initier les étudiants à la rédaction en environnement numérique (blogs, etc)

**Contenus**

À préciser

**Bibliographie**

- Anis Jacques, 1998, *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?*, Paris-Bruxelles, De Boeck Université.
- Bibié-Émerit Laetitia, 2016, *La notion de lieu de corpus : un nouvel outil pour l'étude des terrains numériques en linguistique*, Corela 14-1, <<http://corela.revues.org/4594>>.
- Côté Josée, 2012, *Les enjeux éthiques de l'utilisation d'internet en recherche : principales questions et pistes de solutions*, Éthique publique 14-2, <<http://ethiquepublique.revues.org/997>>.

**Mode d'évaluation**

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

---

**Orthographe grammaticale (L2 S4 UE2)**

<b>Crédits</b>	3 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Paul-Henri Got

## Objectif

Analyser les principaux phénomènes d'accord en français, dans une perspective descriptive et explicative. Favoriser la réflexion sur le code orthographique, son évolution diachronique, et sensibiliser aux enjeux didactiques de l'orthographe.

## Contenu

Description morphologique des principaux phénomènes d'accord entre les différents constituants de la phrase. En particulier : accords des noms, des adjectifs et des déterminants; accords du verbe (dont accord du participe passé); cas particuliers. Analyse des chaînes d'accord.

## Bibliographie

distribuée en cours

## Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

## Techniques de la dissertation (L2 S4 UE6)

<b>Crédits</b>	1 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	David Galand

## Objectif

Au-delà de l'exercice universitaire préparant aux concours de l'enseignement, maîtriser la dissertation permet de développer la réflexion sur des notions abstraites, le recul critique, et d'améliorer la maîtrise de la langue.

## Contenu

À partir de sujets généraux sur la littérature ou les genres (en relation avec les autres UE), travail sur la compréhension du sujet, la définition des termes, la problématisation, la construction du plan, le choix des exemples et la stratégie argumentative.

## Bibliographie

- Françoise Adam, *Réussir la dissertation littéraire*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Hélène Merlin-Kajman, *La dissertation littéraire*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2009.

## Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

## Textes poétiques 2 (L2 S4 UE3)

<b>Crédits</b>	2 ECTS
<b>Volume</b>	18 h
<b>Enseignant</b>	Anne Coudreuse

## Objectif

Lecture du texte poétique. Lecture du texte poétique, contextualisation, métrique et versification, organisation d'un recueil poétique, poésie et société, explication du texte poétique.

## Contenu

Étude du second recueil des *Fables* de Jean de La Fontaine. Acheter et lire les *Fables* (premier et second recueils) pour le début du cours, de préférence en collection GF.

## Bibliographie

- Olivier Leplatre, *Fables de Jean de La Fontaine*, Gallimard, « Foliothèque », 1998.
- Marc Fumaroli, *Le Poète et le Roi*, Livre de Poche, 1999.
- Michèle Aquien, *La Versification*, PUF, Que sais-je, 1990.
- Gérard Dessons, *Introduction à l'analyse du poème*, Armand Colin, 2005.

## Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : 2 examens écrits en 1h30.

- 
- **Contrôle terminal (CT) : examen écrit en 1h30** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
  - **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** examen écrit en 1h30 durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.



---

## *Glossaire*

---

- AJAC** Ajourné autorisé à continuer. Sous certaines conditions, il est possible d'accéder à l'année supérieure sans avoir encore validé certains cours de l'année précédente – qui restent à valider.
- ABI** Absence injustifiée.
- BC** Bloc complémentaire.
- BF** Bloc fondamental.
- BT** Bloc transversal.
- CAPES** Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.
- CC** Contrôle continu.
- CCI** Contrôle continu intégral.
- CT** Contrôle terminal.
- CLES** certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur.
- EC** Unité d'enseignement (élément constitutif d'UE), c'est-à-dire un cours. Les cours sont groupés en UE.
- ECTS** crédits (« points ») acquis quand on valide un cours. À chaque cours (EC) d'une licence correspond un nombre de crédits en fonction de son importance. Il faut acquérir 30 crédits par semestre, c'est-à-dire 180 crédits à l'issue de la licence. Ce système européen est notamment censé permettre des équivalences quand on passe des semestres à l'étranger.
- ENT** Espace Numérique de Travail. Plateforme disponible sur le site de l'université permettant d'échanger des documents et des informations dans le cadre des missions d'enseignement.
- FLE** Français langue étrangère ; discipline qui forme à l'enseignement du français auprès de public dont le français n'est pas l'une des langues maternelles
- LMD** Organisation du supérieur en trois niveaux : licence, master et doctorat.
- MCF** Maître de conférences.
- PIX** Certification des compétences numériques.
- PPP** projet personnel et professionnel.
- PRCE** Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur.
- PRAG** Professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur.
- PU (ou PR)** Professeur des universités.
- QE** Qualité de l'expression.
- S** (S1, S2) : semestre.
- UE** Unité d'enseignement : groupe de cours (ou EC) correspondant à une thématique. Des notes inférieures à la moyenne peuvent se compenser au sein d'une UE.
- UFR** Unité de formation et de recherche. Une université est divisée en composantes (UFR, Instituts, ...), qui regroupent des disciplines proches et organisent des aspects des activités de recherche et d'enseignement.



---

## Propositions de lectures

---

### Littérature

*Cette liste sélective et non exhaustive regroupe les grandes œuvres littéraires (roman, théâtre, poésie) que doit connaître un étudiant de littérature. La lecture intégrale peut être complétée par la consultation d'anthologies pour lire des extraits.*

Période	Auteur	Œuvres
Antiquité	Homère	<i>L'Iliade, L'Odyssée</i>
	Ovide	<i>Les Métamorphoses</i>
Moyen Âge	Chrétien de Troyes	<i>Perceval ou le conte de Graal</i>
	Bérout/Thomas	<i>Tristan et Yseult</i>
XVI <sup>e</sup> siècle	François Rabelais	<i>Gargantua</i>
	Marguerite de Navarre	<i>L'Heptaméron</i>
	Pierre de Ronsard	<i>Les Amours</i>
	Michel de Montaigne	<i>Essais</i>
XVII <sup>e</sup> siècle	William Shakespeare	<i>Hamlet, Macbeth, Othello</i>
	Miguel de Cervantes	<i>Don Quichotte</i>
	Pierre Corneille	<i>L'Illusion comique, Le Cid</i>
	René Descartes	<i>Discours de la méthode</i>
	Molière	<i>Dom Juan, Tartuffe, Le Bourgeois gentilhomme</i>
	Jean Racine	<i>Andromaque, Bérénice, Phèdre</i>
	Jean de La Fontaine	<i>Fables</i>
	Blaise Pascal	<i>Pensées</i>
	Madame de Lafayette	<i>La Princesse de Clèves</i>
	Jean de La Bruyère	<i>Les Caractères</i>
	Charles Perrault	<i>Contes</i>
	XVIII <sup>e</sup> siècle	Daniel Defoe
Montesquieu		<i>Les Lettres persanes</i>
Marivaux		<i>La Vie de Marianne</i>
Voltaire		<i>Lettres philosophiques, Candide</i>
Jean-Jacques Rousseau		<i>La Nouvelle Héloïse, Les Rêveries du promeneur solitaire, Les Confessions</i>
Johann Wolfgang von Goethe		<i>Les Souffrances du jeune Werther</i>
Denis Diderot		<i>Jacques le fataliste et son maître, Le Neveu de Rameau</i>
Beaumarchais		<i>Le Mariage de Figaro</i>
Mary Wollstonecraft		<i>Défense des droits de la femme</i>
XIX <sup>e</sup> siècle		François-René de Chateaubriand
	Les frères Grimm	<i>Contes de l'enfance et du foyer</i>
	E.T.A. Hoffmann	<i>L'Homme au sable</i>
	Mary Shelley	<i>Frankenstein</i>
	Walter Scott	<i>Ivanhoé</i>
	Victor Hugo	<i>Hernani, Les Contemplations, Les Misérables</i>
Stendhal	<i>Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme</i>	

Période	Auteur	Œuvres
	George Sand	<i>Indiana, La Mare au diable</i>
	Alexandre Pouchkine	<i>La Dame de Pique, La Fille du capitaine</i>
	Honoré de Balzac	<i>Eugénie Grandet, Le Père Goriot</i>
	Alfred de Musset	<i>Lorenzaccio</i>
	Charles Dickens	<i>Oliver Twist, David Copperfield</i>
	Alexandre Dumas (père)	<i>Les Trois mousquetaires, Le Comte de Monte-Cristo</i>
	Charles Baudelaire	<i>Les Fleurs du mal, Le Spleen de Paris</i>
	Gustave Flaubert	<i>Madame Bovary, L'Éducation sentimentale</i>
	Fiodor Dostoïevski	<i>Crime et Châtiment</i>
	Léon Tolstoï	<i>Guerre et Paix, Anna Karénine</i>
	Arthur Rimbaud	<i>Poésies, Illuminations</i>
	Émile Zola	<i>L'Assommoir, Au Bonheur des dames</i>
	Guy de Maupassant	<i>Bel-Ami, Le Horla</i>
	Oscar Wilde	<i>Le Portrait de Dorian Gray</i>
<b>XX<sup>e</sup> siècle</b>	Guillaume Apollinaire	<i>Alcools</i>
	Marcel Proust	<i>À la recherche du temps perdu (Du Côté de chez Swann)</i>
	Alain-Fournier	<i>Le grand Meaulnes</i>
	Thomas Mann	<i>Les Buddenbrook, La Montagne magique</i>
	Franz Kafka	<i>La Métamorphose, Le Procès</i>
	Luigi Pirandello	<i>Six personnages en quête d'auteur</i>
	Stefan Zweig	<i>Amok, Vingt-quatre heures de la vie d'une femme</i>
	André Gide	<i>Les Faux-Monnayeurs</i>
	Virginia Woolf	<i>Mrs Dalloway</i>
	Hermann Hesse	<i>Narcisse et Goldmund</i>
	Louis-Ferdinand Céline	<i>Voyage au bout de la nuit</i>
	Jean Giraudoux	<i>La guerre de Troie n'aura pas lieu</i>
	André Malraux	<i>L'Espoir</i>
	Jean-Paul Sartre	<i>La Nausée, Huis clos, Les Mots</i>
	Albert Camus	<i>L'Étranger, La Peste</i>
	Francis Ponge	<i>Le Parti pris des choses</i>
	Aimé Césaire	<i>Cahier d'un retour au pays natal</i>
	Marguerite Duras	<i>Un barrage contre le Pacifique, Moderato cantabile</i>
	Eugène Ionesco	<i>La Cantatrice chauve, Le Roi se meurt</i>
	Samuel Beckett	<i>En attendant Godot, Fin de partie</i>
	Jorge Luis Borges	<i>Fictions</i>
	Alain Robbe-Grillet	<i>Les Gommages</i>
	Italo Calvino	<i>Le Baron perché, Si par une nuit d'hiver un voyageur</i>
	Günter Grass	<i>Le Tambour</i>
	Georges Perec	<i>Les Choses, La Vie mode d'emploi</i>
	Marguerite Yourcenar	<i>L'Œuvre au noir</i>
	Ursula K. Le Guin	<i>La Main gauche de la nuit</i>

Période	Auteur	Œuvres
XXI <sup>e</sup> siècle	François Bon	<i>Sortie d'usine</i>
	Annie Ernaux	<i>La Place</i>
	Pierre Michon	<i>Vies minuscules</i>
	Fatou Diome	<i>Le Ventre de l'Atlantique</i>
	Virginie Despentes	<i>King Kong Théorie</i>
	Régis Jauffret	<i>Microfictions</i>
	Marie NDiaye	<i>Trois femmes puissantes</i>
	Michel Houellebecq	<i>La Carte et le territoire</i>
	Éric Chevillard	<i>L'Auteur et Moi</i>
Gaël Faye	<i>Petit pays</i>	

## Linguistique

Voici une bibliographie succincte de textes d'introduction à la linguistique. Ces lectures permettront d'aborder dans de bonnes conditions les enseignements de la licence ainsi que d'acquérir une culture générale linguistique indispensable.

### Introductions générales à la linguistique

— Ferdinand de Saussure, 1916/1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Un texte fondateur de la discipline qui expose de nombreuses notions toujours pertinentes.

— Nicholas Evans, 2012, *Ces mots qui meurent*, Paris, La découverte.

Une introduction passionnante et pédagogique à la diversité des 7 000 langues parlées aujourd'hui dans le monde et aux approches scientifiques de cette diversité.

— Claude Hagège, 1985, *L'homme de parole*, Paris, Fayard.

Une synthèse sur de nombreuses questions posées par les langues et la faculté de langage par un grand vulgarisateur.

— Robert Martin, 2002, *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF, Quadrige.

Cette courte introduction aux sciences du langage essaye de résumer ce que sont la description linguistique, la philosophie du langage et la linguistique appliquée.

— Wartburg Walter von, 1963/1944, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, Puf.

Une introduction à la linguistique avec un accent particulier sur la linguistique historique et sur l'histoire du français.

### Manuels pédagogiques

Quelques manuels couvrant les principaux niveaux de description (phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe) et quelques disciplines (linguistique historique, sociolinguistique, linguistique textuelle).

- 
- Brandao De Carvalho Joaquim, Sophie Wauquier et Noel Nguyen, 2010, *Comprendre La Phonologie*, Paris, PUF.
  - Haspelmath Martin et Andrea D. Sims, 2010, *Understanding Morphology*, London, Hodder.
  - Polguère Alain, 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale ; Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. [disponible en ligne]
  - Kahane Sylvain et Kim Gerdes, 2022, *Syntaxe théorique et formelle*, Berlin : Language Science Press. [disponible en ligne](#)
  - Ducos Joëlle, Soutet Olivier, 2012, *L'ancien et le Moyen français*, Paris, Puf, coll. Que sais-je ?
  - Gadet Françoise, 2007, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
  - Adam Jean-Michel, 2011, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

### Outils de travail

- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique, (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Ce dictionnaire couvre la terminologie d'un large domaine incluant notamment analyse linguistique des textes, analyse du discours, énonciation.

- Neveu Franck, 2017 (3<sup>e</sup> éd.), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin, Coursus.

Ce lexique couvre la terminologie linguistique. C'est un outil indispensable pour se familiariser avec les notions de la discipline.

### Grammaires de référence

Enfin il faut choisir au moins une grammaire du français et l'avoir lue intégralement à l'issue de la licence. C'est un outil de travail à avoir toujours sous la main et qu'il faut apprendre à consulter. Les étudiants peuvent choisir entre les trois grammaires suivantes :

- Denis Delphine, Sancier-Château Anne, 1997, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de poche.

La grammaire la plus simple.

- Rioul René, Pellat Jean-Christophe & Riegel Martin, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

Une grammaire de référence du français ; à privilégier si on envisage de présenter un concours de l'Éducation nationale

- Wilmet Marc, 2010 (5<sup>e</sup> éd.), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Duculot.

Une grammaire du français qui compare les différentes analyses linguistiques et les différentes interprétations possibles des phénomènes. Cette grammaire est à privilégier si on est particulièrement intéressé par la linguistique comme science.

---

## Description des dispositifs d'enseignement

---

### *Devenir enseignant de français langue étrangère (FLE)*

À partir du semestre 3 (L2), un bloc complémentaire *didactique du FLE* (Français Langue Étrangère) est proposé aux étudiants de lettres modernes, d'anglais ou d'espagnol (voir la brochure de ce bloc complémentaire).

Les débouchés professionnels principaux sont les suivants :

- À l'étranger, enseignement du français langue étrangère à des enfants, adolescents ou adultes non francophones, dans les établissements scolaires locaux, dans les alliances françaises ou les Instituts Français et toutes institutions chargées de promouvoir et diffuser la langue française.
- En France, les diplômés de FLE peuvent enseigner auprès d'enfants ou d'adultes d'origine étrangère dans les établissements de l'Éducation nationale ou d'autres structures associatives ; par ailleurs, à partir de la session 2022, l'une des épreuves d'admission du CAPES de lettres modernes, offrira la possibilité aux candidats de choisir des documents appartenant au champ du Français langue étrangère et seconde, et ce, dans le cadre de la conception d'une séance d'enseignement (épreuve de leçon).

Pour plus de renseignements, contactez Frédéric Moussion ([frederic.moussion@univ-paris13.fr](mailto:frederic.moussion@univ-paris13.fr)).

### *Passer une certification en langue (CLES)*

Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification nationale accréditée par le ministère de l'Éducation nationale créée par [l'arrêté du 22 mai 2000](#), modifié le 17 mai 2007 et assorti d'un nouveau décret n° 2010-570 du 28 mai 2010.

Le CLES a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon les niveaux (B1, B2 et C1) définis dans le Cadre européen commun de référence en langues (CECRL). Il assure une lisibilité des compétences en langues auprès des établissements de formation et des employeurs européens. Il vise à promouvoir l'apprentissage des langues dans une logique actionnelle et sociale.

Depuis septembre 2009, l'Espace Langues propose aux étudiants inscrits à l'Université Sorbonne Paris Nord cette certification gratuite pour l'anglais et l'espagnol, pour les niveaux B1 et B2.

Les inscriptions se font sur le site de l'Espace Langues : <https://www.univ-paris13.fr/les-certifications/>

Les compétences évaluées sont : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite. Les 4 épreuves sont articulées autour d'un scénario, et portent sur le même thème, de sorte que la bonne compréhension des documents audiovisuels et textuels aide à l'accomplissement des tâches de production. Au CLES B1, les consignes sont en français et les thèmes abordés sont en rapport avec la mobilité. La durée totale des épreuves B1 est de 2 heures. Au CLES B2, les consignes sont en anglais et les scénarios sont en lien avec des questions de société. La durée totale des épreuves B2 est de 3 heures.

Pour en savoir plus sur les épreuves : <http://certification-cles.fr/>

Pour vous entraîner : <http://certiflangues.univ-littoral.fr>

**Des questions? Secrétariat CLES :** [sec-cles@univ-paris13.fr](mailto:sec-cles@univ-paris13.fr)

**Responsable de centre :** Antony Martinez ([louis-antony.martinez@univ-paris13.fr](mailto:louis-antony.martinez@univ-paris13.fr))